

DONNEZ
NOUS VOS
PLANNINGS
DE TRAVAIL



Au mois d'août
LAETITIA a
agrandi sa petite
famille avec
ELENA
qui devra sup-
porter sa gran-
de sœur
NELLA .

Félicitation
aux deux pa-
rents !

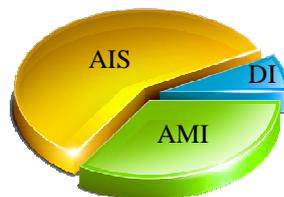
Pensez à nous
fournir vos
relevés de ban-
que profession-
nels mois après
mois avec les
imputations
correspondant
à vos sorties :
carburant, as-
surance profes-
sionnelle, répa-
ration voiture ,
téléphone
etc ...

NOTRE SITUATION REGIONALE EN ACTES

L'actualité de la rentrée pour notre exercice en libéral se définira en fonction de certaines caractéristiques de notre région, en effet la politique de santé se définit dorénavant en région. Les statistiques nous renseignent sur notre mode d'exercice. En PACA la densité des Infirmiers libéraux est de :

243,9 pour 100 000 habitants (la moyenne nationale est de 123,9)

L'évolution des remboursements en soins infirmiers a eu une augmentation de : **4,3 %**



RELEVÉ DE SITUATION SEMESTRIEL

(moins que le national : **5,6 %**).

Il est à noter une baisse atypique de remboursement des deux premiers trimestres sur la région qui s'explique sans doute par une montée de prise en charge par les services de SSIAD et de HAD .

Malheureusement cela n'est pas pris en charge par les statistiques. Pour la répartition des remboursements en actes cela se définit comme suit :

5,1 % d'AMI
contre 6,5 % pour le national.

3,2 % d'AIS
contre 4,8 % pour le national.

Vous trouverez votre relevé d'activité individuelle du 1er semestre 2016 dans votre casier.

J-L FERRACCI

ATTENTION POUR LES REMPLACANTS

Votre attestation d'autorisation de remplaçant ou de remplaçante est délivrée pour une année, il faut à tout prix penser lors de la date anniversaire à la renou-

veler auprès de l'ARS !
N'oubliez pas de faire cette démarche
Un courrier simple peut suffire !



Attention aux contrôles aléatoires de la CPAM

La CPAM effectue en ce moment des contrôles aléatoires des pièces justificatives, autrement dit les ordonnances et les prescriptions de DSI.

Il est impératif de nous fournir les **prescriptions de DSI avec la DSI afin que nous puissions les scanner et les intégrer dans la facturation.**

Toute facturation non accompagnée de ces pièces fera l'objet d'un indu !

Les documents doivent être lisibles afin que la pièce scannée puisse être lue et envoyée correctement aux organismes de paiement !

La CPAM peut effectuer des contrôles sur les trois dernières années, faute de documents l'indu sera effectif malgré tout. En cas de perte, seul un duplicata du médecin traitant pourra faire foi !

A PROPOS DE LA BANQUE BNP St LOUIS

Il va y avoir des changements au niveau de la banque BNP. Mme KOUSSA reprend ses fonctions de directrice d'agence après son arrêt maternité.

Mr Gagnon va être remplacé le 10 septembre par une personne qualifiée dans le domaine des professions médicales et paramédicales : Mme Léa CALAMAI.

Peut-être aurons nous une agence qui fonctionne avec un personnel présent pour le dernier trimestre de l'année 2016 !

RESPECTEZ LES CONSIGNES A LA LETTRE ...

La régularité et le respect des procédures mises en place par l'ERIL est nécessaire pour la bonne marche de l'association et surtout elles ont été mises en place pour des raisons particulières induites par l'expérience.

Il est important de respecter les consignes, car des propositions illégales de la part des infirmiers que vous remplacez est source d'ennuis pour vous et de tracas administratifs !

Tout contournement va avoir une incidence que

vous ne pouvez pas entrevoir par manque d'expérience.

Vous nous avez fait confiance en adhérant à l'ERIL, soyez cohérent et suivez les consignes à la lettre pour votre bien être .



LES D.A.M.

L'assurance maladie met l'accent sur la mise en place de réunion avec des Délégués d'Assurance Maladie destinés à informer les professionnels sur la convention.

Ces DAM sont formés aux généralités et peuvent voir aussi bien des médecins que des infirmières ou des pharmaciens.

Le but est, dans le cadre conventionnel, de vous informer sur les nouvelles pratiques mises en place par l'organisme de Sécurité Sociale.

Ils vont vous parler des « PRADO » (prise en charge de retour à domicile) en orthopédie et en suivi cardiologique, vous parler de SOPHIA qui s'adresse aux diabétiques et qui assure un suivi téléphonique par une infirmière de la Sécurité Sociale dans un bureau au bout de son téléphone !

Ces réunions ne sont pas obligatoires mais intéressantes pour faire remonter les récriminations vis-à-vis de ces dispositifs.

Nous vous tiendrons au courant si des réunions se mettent en place !